



**Assemblée générale Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

A/39/950  
S/17449

10 septembre 1985  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-neuvième session  
Point 25 de l'ordre du jour  
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES  
CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES  
ET INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE  
Quarantième année

Lettre datée du 10 septembre 1985, adressée au Secrétaire général par  
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Nicaragua  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la lettre, datée du 9 septembre 1985, adressée à S. Exc. Carlos José Gutiérrez, ministre des relations extérieures et du culte du Costa Rica, par S. Exc. Nora Astorga, vice-ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua (voir annexe).

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Julio ICAZA GALLARD

ANNEXE

Lettre datée du 5 septembre 1985, adressée au Ministre des relations  
extérieures et du culte du Costa Rica par le Vice-Ministre des  
relations extérieures du Nicaragua

J'ai l'honneur de vous informer par la présente des graves événements  
ci-après :

Le 7 septembre, à 13 heures, les troupes de l'armée populaire sandiniste  
stationnées dans le delta du San Juan, en territoire nicaraguayen, ont essuyé une  
fusillade et des tirs de mitrailleuse en provenance du territoire costaricien.

De même, le 8 septembre, à 19 heures, un avion C-47 appartenant aux forces  
aériennes sandinistes a essuyé une fusillade et des tirs de mitrailleuse de  
calibre 50 effectués à partir du territoire costaricien, alors qu'il se trouvait  
dans le secteur de Sarapiquí, situé à 35 km au sud-ouest de San Juan del Norte, en  
territoire nicaraguayen.

Je dois vous signaler en outre que ce jour, 9 septembre, à 10 heures, deux  
hélicoptères appartenant aux forces aériennes sandinistes ont essuyé des tirs de  
fusil et de mortier provenant du Costa Rica, alors qu'ils se trouvaient dans le  
secteur du delta du San Juan, en territoire nicaraguayen.

Le Gouvernement nicaraguayen proteste officiellement et énergiquement contre  
cette série d'attaques provenant du territoire costaricien et déplore  
particulièrement ces faits qui se produisent au moment où se prépare une réunion  
commune des Ministres des relations extérieures des pays du Groupe de Contadora et  
d'Amérique centrale en faveur de la détente et de la paix dans la région, et où est  
divulgué le document secret du Département d'Etat des Etats-Unis qui démontre une  
fois de plus que ce gouvernement boycotte le processus de négociation parrainé par  
le Groupe de Contadora.

Comme je l'ai dit à maintes reprises, ces actes prouvent que nos deux  
gouvernements doivent, sans plus tarder, engager un dialogue franc et constructif  
qui aboutisse à la création d'une zone neutre de sécurité et, partant, à la  
restauration du climat de confiance qui doit prévaloir entre des nations qui  
aspirent, de par leur vocation historique, à une coexistence fraternelle et  
harmonieuse.

Le Vice-Ministre des relations  
extérieures,

(Signé) Nora ASTORGA